

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kristina Michaud
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Énoncé économique de la ministre des Finances :

Une mise à jour économique qui laisse sur sa faim

[OTTAWA, le 4 novembre 2022] – Au lendemain de la mise à jour économique que la ministre des Finances, la députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Kristina Michaud, admet qu'elle aurait souhaité un exercice financier un peu plus mordant afin d'aider les Québécoises et les Québécois à faire face aux soubresauts de l'inflation. Bien que ce mot soit mentionné 115 fois dans le document rendu public, Ottawa n'offre qu'un filet de sûreté très mince aux citoyennes et citoyens.

« Bien qu'il y ait de bonnes nouvelles, notamment la portion fédérale des intérêts sur les prêts étudiants qui seront abolis de façon permanente et le versement pour l'allocation canadienne pour les travailleurs qui est devancée, il n'en demeure pas moins que la prudence du gouvernement Trudeau fait en sorte qu'Ottawa n'offre que très peu de solutions à court et à moyen terme aux gens. Il nous faut beaucoup plus », affirme Mme Michaud.

À ce titre, la députée aurait apprécié que le gouvernement fédéral annonce, comme il l'a promis, une réforme complète du programme d'assurance-emploi. « Si on tombe en récession et qu'on est toujours pris avec un programme vacillant, on risque de se retrouver dans de beaux draps. S'il y a des pertes d'emplois, il faut s'assurer que les Bas-Laurentiens et les Gaspésiens aient ce qu'il faut à la fin du mois », plaide la bloquiste.

De plus, une bonification des transferts en santé était espérée. « Je sais que les ministres de la Santé des provinces se réunissent prochainement pour négocier ça, mais le temps presse. Quand je vois l'urgence de Maria déborder ou quand je vois des ruptures de service à Amqui ou à Matane, je suis de celles qui croient que le fédéral a son rôle à jouer pour veiller à la santé de nos concitoyennes et concitoyens ».

Finalement, Kristina Michaud se dit déçue de constater que la bonification des pensions de sécurité de vieillesse ne sont toujours pas prévues pour les personnes âgées de moins de 75 ans. « Nous avons une population vieillissante qui voit ses revenus diminuer, alors le pouvoir d'achat diminue aussi. Le Canada est l'un des pays de l'OCDE où le taux de remplacement, c'est-à-dire le rapport entre la pension de retraite et le dernier revenu d'activité perçu, est le plus bas. Il faut corriger le tir, et vite. »

– 30 –

Source :
Jérôme Lévesque-Boucher
Conseiller principal aux communications de Kristina Michaud
418-713-9159